Ecrit par Echo du Mardi le 16 juin 2021

Congés paternité : les femmes sont pour, les hommes beaucoup moins

Alors que la réforme du congé de paternité et de l'accueil de l'enfant s'applique aux naissances qui interviennent à compter du 1er juillet 2021 (avec une obligation et rallongement de la durée), un sondage réalisé pour le compte du cabinet de conseil indépendant de conception d'espaces de travail et d'organisation des modes de travail Génie des lieux fait apparaître que les femmes sont beaucoup plus favorable à ce dispositif que les hommes.

Un bon décret ? Oui… et non !

Ecrit par Echo du Mardi le 16 juin 2021

L'allongement du congé paternité ne fait pas l'unanimité chez les femmes et les hommes. En effet, si 67% des femmes interrogées trouvent que ce nouveau décret est une excellente idée, 61% des hommes pensent le contraire.

Pensez-vous que le rallongement du congé paternité, porté de 14 à 28 jours est une bonne idée ?			
Réponses	**Total**	**Femmes**	**Hommes**
Oui	53 %	67 %	39 %
Non	47 %	33 %	61 %

En cette période de télétravail et d'organisation professionnelle compliquée, 81% des Français avouent qu'ils profiteraient d'un congé paternité s'ils le pouvaient. En revanche 68% des hommes pensent que ce n'est pas un droit important alors que c'est le cas pour 71% des femmes. De même, 68% des hommes trouvent qu'actuellement prendre un congé de paternité aussi long serait abusé, ce que réprouvent 61% des femmes.

Si des collègues de votre bureau le prenaient par les temps qui courent, qu'en penseriez-vous ?			
Réponses	**Total**	**Femmes**	**Hommes**
Si je devais le prendre je le ferai aussi	81 %	89 %	73 %
C'est un droit important	52 %	71 %	32 %
C'est abusé vu que beaucoup sont en télétravail	48 %	29 %	68 %

Congé télétravaillé ?

Pour les femmes et les hommes qui se retrouvent actuellement en congé suite à une naissance, près de 78% déclarent qu'ils vont quand même télétravailler. Dans le détail, 42% feront un peu de home office et 36% énormément. Seulement 22% profiteront et s'occuperont pleinement de leur nouveau-né.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 16 juin 2021

En congé de paternité allez-vous télétravailler ?	
Réponses	**Pourcentages**
Oui absolument	36 %
Oui un peu	42 %
Non pas du tout	22 %

Crèche et garderie au travail !
Au-delà du congé de paternité ou de maternité, 81 % des Français aimeraient pouvoir disposer au sein de leur entreprise d'un service de garderie ou de crèche. Pour 3 % de chanceux, leur société propose déjà ce genre de service.

Après votre congé de paternité, aimeriez-vous que votre entreprise mette en place une crèche ou un service de garderie ?			
Réponses	**Total**	**Femmes**	**Hommes**
Oui absolument	81 %	86 %	75 %
C'est déjà le cas	3 %	3 %	4 %
Non pas du tout	16 %	11 %	21 %

Malheureusement, tout reste à faire car 77% des entreprises ne sont pas du tout adaptées pour recevoir des jeunes enfants et proposer ce genre de prestations.

Vos bureaux sont-ils adaptés ou adaptables pour accueillir ce genre de prestations ?			
Réponses	**Total**	**Femmes**	**Hommes**
Oui absolument	23 %	21 %	26 %
Non pas du tout	77 %	79 %	74 %

Moins ou plus long ?
A la question «Aimeriez-vous que le congé de paternité soit plus long encore ?», 56% des hommes déclarent vouloir le raccourcir alors que les femmes ne sont que 9% à être d'accord. Paradoxalement,

Ecrit par Echo du Mardi le 16 juin 2021

89% des femmes et 57% des hommes pensent que l'égalité entre les congés de maternité et de paternité permettrait de briser le tristement célèbre plafond de verre.

Aimeriez-vous que le congé de paternité soit plus long encore ?			
Réponses	**Total**	**Femmes**	**Hommes**
Oui un peu plus long	20 %	29 %	11 %
Non moins long	32 %	9 %	56 %
Pensez-vous que l'égalité entre congés maternité et paternité permettrait de briser le plafond de verre ?			
Réponses	**Total**	**Femmes**	**Hommes**
Oui	73 %	89 %	57 %
Non	27 %	11 %	43 %

Des entreprises tournées vers l'aide aux parents

Sur un point, les femmes et les hommes sont unanimement d'accord : 74% des Français estiment que la mise en place de services liés à la parentalité est de la responsabilité de l'entreprise. Tout comme les sociétés qui proposent actuellement des 'pass coworking', la mise à disposition d'un 'pass crèche' serait un atout considérable qui inciterait 72% des Français à rejoindre ce genre d'entreprise. Dans le même esprit, 78% des hommes et 92% des femmes déclarent que les entreprises doivent proposer du matériel de puériculture aux salariés.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 16 juin 2021

Pensez-vous qu'il va de la responsabilité des entreprises de mettre en place davantage de services en lien avec la parentalité ?			
Réponses	**Total**	**Femmes**	**Hommes**
Oui	74 %	78 %	69 %
Non	26 %	22 %	31 %

Selon vous, une entreprise qui délivrerait un pass crèche (mêmes fonctionnalités qu'un pass Coworking) serait :			
Réponses	**Total**	**Femmes**	**Hommes**
Une entreprise que vous auriez envie de rejoindre (forcément ouverte sur les préoccupations des collaborateurs)	72 %	82 %	61 %
Une entreprise qui fait du "parentwashing" (qui profite de la sensibilité parentale)	28 %	18 %	39 %

Au même titre que dans certaines entreprises où des véhicules sont mis à disposition pour l'usage personnel des collaborateurs, vous semblerait-il pertinent qu'elles mettent à disposition du matériel de puériculture (poussette, maxi cosy...) ?			
Réponses	**Total**	**Femmes**	**Hommes**
Oui	85 %	92 %	78 %
Non	15 %	8 %	22 %

**Méthodologie : enquête réalisée auprès de 2 906 personnes salariées et réparties sur l'ensemble du territoire français. Sondage effectué en ligne, sur le panel propriétaire Buzzpress France, selon la méthode des quotas, durant la période du 12 mai au 2 juin 2021. Toutes les informations mises en avant par les personnes interrogées sont déclaratives.*

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !